

## PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

### Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Nouvelle-Aquitaine

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Territoire de la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême

**SERVICE GESTIONNAIRE :** Service Europe et cofinancements

**CODE ET INTITULE :** NAQUOI1569 Nouvelle-Aquitaine\_CD16\_Dispositif PLIE 2025

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

#### CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Structure publique et privée (association, collectivité, groupement d'employeur etc...) ayant préalablement fait l'objet d'une validation en comité de pilotage du dispositif PLIE de Grand Angoulême

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU :** 164 000 €

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS :** 01/07/2025

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 31/08/2025

#### DESCRIPTION ET CONTEXTE :

L'Union Européenne (UE) souhaite, pour la période 2021-2027, aller vers une Europe plus sociale et inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux. Aussi, véritable levier stratégique et financier le Fonds Social Européen Plus (FSE+) est doté d'une enveloppe de 6,6 milliards d'euros au niveau national dont 2,6 milliards gérés par les Régions et 4 milliards par l'Etat via le Ministère du Travail de l'emploi et de l'insertion. Ainsi, sur la période 2021-2027, la Nouvelle-Aquitaine bénéficie d'une enveloppe de 191 millions d'euros et à ce titre, l'enveloppe déléguée du Département de la Charente représente 6,1 millions d'euros, sur la période 2022/2025, fléchés sur la Priorité 1 du Programme National (PN) FSE+ qui



visé à favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et les plus vulnérables et les plus exclus. Ces crédits FSE+ mis en œuvre dans le respect des normes fixées par l'Union européenne viennent appuyer l'intervention du Département dans sa politique d'insertion.

Le Département de la Charente est un département rural de 352 000 habitants situé en région Nouvelle-Aquitaine.

En décembre 2024 le nombre de demandeurs d'emploi en Charente est de 29 342 soit une augmentation de +3,6% sur l'année contre + 2,9% au niveau régional et on constate également que le nombre d'offres d'emploi proposées accuse une baisse de près de 25% entre mars 2024 et février 2025 contre seulement 11% en Nouvelle-Aquitaine. Aussi, 47% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 12 mois et 27% depuis plus de 24 mois (3 points au-dessus de la moyenne régionale), 28 % des demandeurs d'emploi ont 50 ans et 53% sont des femmes, également on note que 47% des demandeurs d'emploi ont un niveau d'étude inférieur au bac (4 pts au dessus de la moyenne régionale) et que 8% résident dans un QPV.

Enfin, le Département compte près de 9 300 allocataires du rSa (février 2025) cumulant de nombreux freins à l'emploi (exclusion numérique, santé, mobilité , logement etc...).

L'agglomération de GrandAngoulême représente 40,4% de la population départementale, concentre près de la moitié des demandeurs d'emploi du département (13 530) et enregistre une évolution annuelle de +4,3% soit plus d'un point d'écart avec l'évolution départementale. Dans ce contexte le dispositif Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), porté par GrandAngoulême (coordinateur du dispositif), Pôle emploi, le Département la Région et l'Etat, est un outil de coordination et d'animation du territoire proposant un accompagnement individualisé et renforcé des publics les plus éloignés de l'emploi. Cet accompagnement s'inscrit dans la durée et dans une prise en compte globale de la personne.

Le protocole d'accord établi entre les partenaires (GrandAngoulême, Département, Etat, Pôle Emploi, Région) est renouvelé pour la période 2025-2026 avec pour objectif de :

- renforcer la capacité à aller à la rencontre des personnes en difficulté d'insertion en proposant un accueil de proximité ;
- favoriser le maintien d'une dynamique de parcours permettant l'autonomisation des personnes accompagnées et leur accès durable à l'emploi ;
- renforcer les liens avec les entreprises afin de proposer des offres adaptées aux publics cibles ;
- travailler avec l'ensemble des partenaires concernés à la mobilisation des publics ;
- assurer un rôle d'animation territoriale et favoriser la mise en synergie des acteurs du territoire afin de garantir la qualité des parcours ;
- relancer la dimension ingénierie de projet ;
- rendre l'action du PLIE plus visible.

Aussi, le Département souhaite flécher l'intervention du FSE+ sur des opérations d'accompagnement individuel renforcé vers l'emploi (référents de parcours PLIE) et de mise en situation de travail en lien avec les entreprises en y consacrant **une enveloppe de 164 000 € sur les années 2025 et 2026.**

Ces opérations auront préalablement fait l'objet d'une présentation lors d'un comité de pilotage partenarial (Département, GrandAngoulême, Etat, Pôle Emploi et Région) du dispositif PLIE et devront bénéficier d'un cofinancement de GrandAngoulême.

**THÈME :** Accompagnement dans le cadre du dispositif PLIE de GrandAngoulême

